



NEWSLETTER AVRIL-MAI 2020

www.handicapenergie.fr

CORONAVIRUS :

LES DROITS A L'AAH ET A L'AEEH SERONT PROLONGES DE 6 MOIS



Vos droits à l'AAH et à l'AEEH arrivent bientôt à échéance ? Ils seront automatiquement maintenus pour six mois. Cette mesure concernera également la prestation de compensation du handicap

Voilà une crainte en moins. De nombreuses personnes handicapées s'inquiétaient de voir leurs droits suspendus dans les semaines à venir. Comme ces titulaires de l'allocation adulte handicapé (AAH) dont les droits arrivaient à échéance fin mars. Nombre d'entre eux avaient déposé leur demande de renouvellement il y a plusieurs mois. Mais ils n'avaient encore reçu aucune notification de leur Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Or, la crise du coronavirus perturbe le fonctionnement de ces dernières. Notamment des commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), leur organe décisionnaire. Confinement oblige, les CDAPH, composées de représentants d'associations, des pouvoirs publics, etc. ne peuvent plus se réunir comme avant.

Droits prorogés aussi pour la complémentaire santé solidaire

« Les droits à l'allocation adulte handicapé (AAH) et à l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) qui arriveraient à échéance seront automatiquement prorogés de six mois », vient d'annoncer le secrétariat d'État chargé des personnes handicapées. *Idem* pour la complémentaire santé solidaire et l'aide au paiement d'une assurance complémentaire. Mais pour trois mois seulement.

Pas d'interruption en absence de déclaration trimestrielle de ressources

Enfin, Sophie Cluzel assure qu'elle prendra des dispositions pour ne pas pénaliser les allocataires qui n'arriveraient pas à faire leur déclaration trimestrielle de ressources. « Le versement des prestations auxquelles ils avaient droit jusqu'alors sera automatiquement renouvelé. » Cela concerne l'AAH, l'AEEH mais aussi le RSA et l'ensemble des aides sociales versées sous condition de ressources par les Caf. Quant aux aides au logement, elles seront automatiquement maintenues.

Des mesures prises par ordonnances

Ces dispositions découlent du projet de loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 présenté au Parlement cette semaine. Une question reste toutefois en suspens. Celle des droits à la prestation de compensation du handicap (PCH). Le communiqué gouvernemental reste muet à ce sujet.

Le texte de loi stipule pourtant que « le gouvernement est autorisé à prendre par ordonnances (...) toute mesure (...) dérogeant aux dispositions du code de l'action sociale et des familles et du code de la sécurité sociale pour adapter les conditions d'ouverture ou de prolongation des droits ou de prestations aux personnes en situation de handicap ». La PCH rentre donc bien dans ce cadre.

Bientôt la prolongation pour la PCH ?

Sollicité par Faire-face.fr, le cabinet de Sophie Cluzel nous le confirme. « Le gouvernement et l'Assemblée des départements de France souhaitent, comme pour l'AAH et l'AEEH, mettre en place un mécanisme de prorogation automatique des droits pour la PCH et le maintien de son versement » Autrement dit, l'État et les départements, qui financent la PCH, sont d'accord sur le principe mais doivent encore définir les modalités pratiques.

« Par ailleurs, ajoute le secrétariat d'État chargé des personnes handicapées, en cas de changement de situation du titulaire de la PCH, un circuit court de traitement des demandes va voir le jour avec la mobilisation des départements et des MDPH. »

<https://www.faire-face.fr/2020/03/20/coronavirus-handicap-droits-aah-aeeh-prolonges-six-mois/>



Le 1er avril, le montant de l'AAH a augmenté de 0,3 % à 902,7 €.

Idem pour les pensions d'invalidité supérieures à 2 000 €. En dessous, la hausse a été de 0,9 %. Quant à l'ASI, elle garantit désormais un niveau de revenus de 750 € par mois

Retour aux vaches maigres pour l'AAH. Après deux coups de pouce exceptionnels de 40 € chacun en novembre 2018 et novembre 2019, l'allocation adulte handicapé a connu une hausse de seulement 0,3 % le 1er avril. Son montant est donc passé de 900 € à 902,7 €. Cette traditionnelle revalorisation du printemps ne compense même pas l'inflation (1,1 %). **Attention, l'AAH étant versée à terme échu, ce n'est que début mai que vous toucherez ces 902,7 €.** Ce samedi 4 avril, 900 €, maximum, arriveront sur votre compte en banque au titre de l'AAH de mars.

Deux hausses différentes, mais modérées, pour les pensions

Les pensionnés d'invalidité sont un peu mieux lotis. Eux aussi auraient dû se contenter de la hausse de 0,3 % décidée en 2018. Mais entre-temps, la crise des gilets jaunes est passée par là. Et en avril 2019, Emmanuel Macron avait annoncé la ré-indexation, en 2020, des pensions brutes de 2 000 € mensuels maximum. Les pensionnés percevant au plus 2 000 € ont donc droit à une hausse de 0,9 % ; les autres, à 0,3 %.

27 à 45 € de plus pour les allocataires de l'ASI

Enfin, l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité (ASI) a été revalorisée de manière exceptionnelle au 1^{er} avril 2020. Elle garantit un niveau de revenus mensuels de 750 €. Soit 27 € à 45 € de plus par mois, selon la situation des allocataires.

Versement des pensions assuré en avril

Vous n'avez pas pu transmettre votre déclaration de ressources à votre Caisse primaire d'Assurance maladie en mars ? Vu le contexte sanitaire actuel, « l'Assurance maladie s'est organisée pour assurer la continuité de versement des pensions d'invalidité », assure le secrétariat d'État chargé des personnes handicapées. En clair, vous toucherez votre pension... mais n'oubliez pas d'envoyer votre déclaration dès que possible.

<https://www.faire-face.fr/2020/04/02/saut-puce-aah-pensions-invalidite-asi/>

ALLEGEMENT DU CONFINEMENT POUR LES PERSONNES AUTISTES



Le 2 avril marque la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. 700 000 personnes en sont atteintes en France, notamment des enfants

Emmanuel Macron a adressé un message vidéo aux familles, et a aménagé pour elles les règles du confinement : *il les autorise à « sortir un peu plus souvent » dans des lieux « porteurs de repères rassurants ».*

Les conditions de sortie pour les personnes en situation de handicap et leur accompagnant sont désormais assouplies

Cette mesure ne fait pas l'objet d'une attestation dédiée, mais consigne est donnée aux forces de l'ordre d'une tolérance spécifique. Il faut donc toujours pour autant remplir et avoir l'attestation habituelle dérogatoire de déplacement téléchargeable sur cette page et accessible en version simplifiée FALC (Facile à lire et à comprendre).

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirushttps://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2020/03/attestation-deplacement-falc.pdf>

SITE SANTEBD



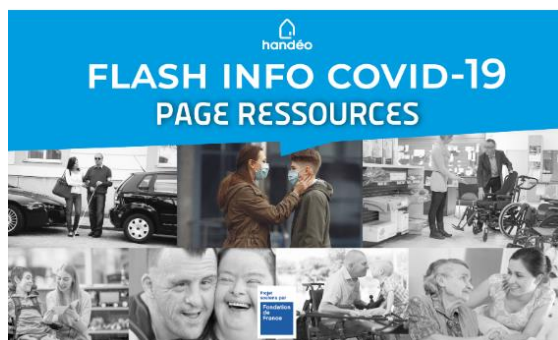
Ce site comporte des supports faciles à comprendre afin de prendre soin de sa santé

Des illustrations et un langage FALC (Facile à lire et à comprendre) **accessibles à tous**. Le site SantéBD est un projet collaboratif porté par l'association CoActis Santé.

<https://santebd.org/coronavirus?fbclid=IwAR0ZrOCQ3sl94nNv9cTrBe2uteuXHk8oNletVbmq-wUE21H1vvASCRPrPvg>

The screenshot shows the SantéBD website interface. At the top, there is a navigation bar with a 'MENU' icon on the left and social media icons (Facebook, Twitter, YouTube, LinkedIn) on the right. The main navigation bar includes links for 'Les fiches', 'L'application', 'Les vidéos', 'La banque d'images', 'SantéBD', 'L'équipe', 'Nous soutenir', and 'Contact'. The main content area is titled 'Coronavirus' and features a central text block with the following text: 'SantéBD, ce sont des supports faciles à comprendre pour prendre soin de sa santé. Avec des illustrations et un langage FALC (Facile à lire et à comprendre), ils sont accessibles à tous. SantéBD est un projet collaboratif porté par l'association CoActis Santé.' To the right of this text is the logo for 'solidaires-handicaps.fr PARTENAIRE DE LA PLATEFORME'. Below the text are several links: '> Les gestes simples', '> Le confinement', '> Attestation de déplacement', '> Rester en bonne santé pendant le confinement', and '> S'occuper pendant le confinement'. A prominent feature is a 'Je télécharge' button with a download icon. To the right of this button is a section titled 'Les gestes simples contre le coronavirus' with the subtext 'Un poster (en FALC) à télécharger gratuitement'. Below this, it says 'Découvrez en poster les gestes simples pour faire barrière au Coronavirus.' and provides two links: '> Cliquer ici pour télécharger la version EN' and '> Découvrir la fiche : "Je me protège contre les microbes"'. The bottom of the page shows a collage of images related to COVID-19, including people wearing masks, a person in a wheelchair, and a person being assisted.

SITE HANDEO



AFIN D'APPORTER SON APPUI DANS CETTE PERIODE COMPLEXE, NOUS RELAYONS ICI UNE COMMUNICATION EXCEPTIONNELLE D'HANDEO SERVICES, AVEC LE SOUTIEN DE LA FONDATION DE FRANCE, UNE PLATEFORME D'INFORMATION NUMERIQUE

Quel est l'objectif ?

Son objectif est de faciliter l'accès à l'information, de trier entre les bonnes et mauvaises informations ainsi que de faciliter leur appropriation.

Elle est prioritairement à destination des aides à domicile, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées dépendantes et des proches aidants (dont les jeunes proches aidants) qui vivent à domicile.

Que pouvez-vous y trouver ?

Vous pouvez y retrouver des liens utiles pour soutenir ou adapter votre accompagnement aux personnes autistes, avec un handicap moteur, psychique, mental, cognitif ou sensoriel ainsi que des conseils pratiques sur la bonne application des gestes barrières.

Besoin d'aide ? Contactez-nous

Vous pouvez nous faire remonter directement vos besoins d'information pour que nous vous aidions à la trouver plus facilement...

Page Ressources COVID-19



HANDICAP MENTAL :

L'UNAPEI, propose des documents pour expliquer les gestes barrières et les raisons du confinement en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) : <https://www.unapei.org/article/covid19-les-gestes-barrieres-et-le-confinement-expliques-en-falc/> Le mouvement met à disposition également une adresse mail dédiée à la situation : covid19@unapei.org

HANDICAP PSYCHIQUE :

L'UNAFAM à vos côtés face au COVID-19 : <https://www.unafam.org/besoin-daide/covid-19-lunafam-vos-cotes>

PSYCOM propose des ressources utiles pour notre santé mentale :

<http://www.psycom.org/Actualites/Epidemie-et-confinement-ressources-utiles-pour-notre-sante-mentale>

AUTISME :

GNCRA vous propose une foire aux questions (FAQ). Elle est destinée aux adultes et enfants autistes, à leurs proches et familles. Elle vous est proposée en collaboration avec la Délégation Interministérielle autisme et troubles du neuro-développement, les CRA et Autisme Info Service. Mise à jour régulière : <https://gncra.fr/covid-19-et-tsa-faq/>

AUTISME INFO SERVICE 0 800 71 40 40, Le tout premier dispositif gratuit et national d'écoute et d'information permettant d'aider et d'orienter les personnes avec autisme et leur entourage. <https://www.autismeinfoservice.fr/actualites/covid-19-foire-questions-autisme/>

FORMAVISION, propose une vidéo courte rappelant aux équipes les principes clés pour accompagner les familles pendant la période de confinement <https://e-formavision.com/mod/page/view.php?id=21>

LA DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE A LA STRATÉGIE NATIONALE POUR L'AUTISME AU SEIN DES TROUBLES DU NEURO-DÉVELOPPEMENT, propose un guide pour vous aider dans la situation de confinement https://www.autismeinfoservice.fr/sites/default/files/inline-files/COVID-19_Autisme_VF_0.pdf

HANDICAP MOTEUR :

APF FRANCE HANDICAP, propose plusieurs liens d'informations : santé, droit, particulier-employeurs, proches aidants, lien social, emploi, maltraitance, etc : <https://www.apf-francehandicap.org/coronavirus-dispositifs-et-informations-26877>

AFM THELETHON, propose des recommandations COVID-19 pour les personnes avec une maladie neuromusculaire : <https://www.afm-telethon.fr/actualites/covid-19-recommandations-pour-malades-neuromusculaires>

CRCSEP, propose des recommandations à propos du COVID-19 pour les personnes atteintes de SEP : <https://www.crcsep-creteil.fr/coronavirus>

LA FONDATION PARALYSIE CÉRÉBRALE, met à disposition des outils pour pratiquer l'auto rééducation en période de confinement : <https://www.fondationparalysiecerebrale.org/actualites/auto-reeducation-en-periode-de-confinement-covid-19/>

HANDICAP SENSORIEL :

SRAE SENSORIEL propose différentes ressources vidéo en LSF pour mieux comprendre le COVID 19 : <https://www.sraesensoriel.fr/information-coronavirus-covid19/>

HANDICAP COGNITIF :

FRANCE PARKINSON, l'association propose des informations et conseils face à la situation de crise sanitaire pour les personnes vivant avec la maladie de Parkinson <https://www.franceparkinson.fr/covid-19-et-parkinson/>

POLYHANDICAP :

CESAP, il rappelle les solutions de "télémédecine" dans le cadre de l'épidémie : <https://www.cesap.asso.fr/telemedecine/1488-epidemie-covid-19-les-solutions-telemedecine>

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :

CROIX-ROUGE ECOUTE, service de soutien psychologique par téléphone 0 800 858 858 : <https://www.croix-rouge.fr/Nos-actions/Action-sociale/Ecoute-acces-aux-droits/Croix-Rouge-Ecoute-service-de-soutien-psychologique-par-telephone>

SOUTIEN AUX FAMILLES ET PROCHES AIDANTS :

LA PLATEFORME TOUS MOBILISÉS, mise en place à l'initiative de la Fédération Nationale Grandir Ensemble, a pour but d'accompagner les familles dans cette période difficile, en les aidant à trouver des solutions concrètes pour organiser leur quotidien : <https://www.grandir-ensemble.com/>

L'ASSOCIATION NOUVEAU SOUFFLE se mobilise pour poursuivre par téléphone l'accompagnement des aidants familiaux. Ce service gratuit est élargi à tous les aidants souhaitant être accompagnés. Vous pouvez écrire à : aidants@nouveausouffle-asso.com

FRANCE ALZHEIMER, propose des conseils pour les aidants et personnes malades d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée dans le cadre de l'épidémie <https://www.francealzheimer.org/covid-19-conseils-pour-les-aidants-et-personnes-malades-dalzheimer-ou-dune-maladie-apparentee/>

COLLECTIF JE T'AIDE, propose des conseils pour accompagner les proches aidants pendant le confinement et des numéros utiles <https://mailchi.mp/associationjetaide/solidaritecovid19-2710618?e=d0a7a779be>

Ont participé à ce numéro :

Jean François CHOLAT, Olivier RAYMOND, Xavier ESPINOSA

Conception/Rédaction : Sophie GUILLARD

www.handicapenergie.fr

Contact : entraide.handicap@cegetel.net

Vous recevez cette newsletter car votre adresse postale ou votre adresse mail est référencée dans notre base de données. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Nos Partenaires

